

Rond. 7. A cesant se 8 aoust 1663
Sept. 1663.

Messieurs

A vous retons un petit voyage
qui vous a esté que nous sommes fait
l'honneur de prescrire ou ie vous enuoyent
avec ceses de roye que s'il n'est pas
degré se que nous avons fait par la
lettre que messieurs les massons se sont
faits l'honneur de nous escrire en que
nous soy avec vous bon office cest
un effect d'une particulière bonie bon
de nous retons messieurs mes honorables
graces et vous supplie de la donner
en auant leur. A que ie se parquoy
vous se que ie vous quey quey puisse
arriver ce qui est de la dite lettre
et messieurs de beaufort qui s'y estoyde
font uisiblement son nous retons dans les
sentiments de paroitre par tout en

veritables et fideles subieus les plus
partout venant de 5 A quelque
et admettre ses boites ne se donne pas
moyens que ceux de qui se font
encores part ne fussent de personnes
au nombre desquels sont plusieurs
personnes de lettres qui ne sont pas
du dit pays et que nous pourrions
employes et faire faire les declarations
de vous avec leur parollement de
la part

Je vous encores souvient dans la lettre
de monsieur de la Cour la confirmation
de ce que nous avons desiré au subieus
des lettres religieuses de la cour de la
de rommes elle avec vous avec roy
Effect de votre cour visisse et se
faisoit qu'il se soit dans ces affaires
A se quel les ont assure de nous sur la
monsieur de la Cour de nos cour de
mes et de la persuade que personne
se refuse avec que moy honneur de
vous dire de bouche en se pays avec bien
de vos mes respectueusement
monsieur
vostre tres humble et tres
obeissant serviteur W. B. 28
9